



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

Commande publique

DECISION DU MAIRE N° 2023-117DEC du 28/08/2023

Marché public de moins de 40 000 € H.T.

Maison des Assistantes Maternelles – Consultation mission de maîtrise d'œuvre

Le maire de Saint-Augustin,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-050 en date du 30 juillet 2020 déléguant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant le besoin de créer une Maisons des Assistantes Maternelles afin de répondre :

- à la demande de jeunes couples souhaitant s'installer sur le territoire,
- au développement de structures permettant l'accueil « petite enfance » contribuant à la préservation, à moyens termes, des effectifs de l'école communale,

Considérant la délibération n° 2023-094 du 11/07/2023 déterminant l'implantation de ce projet sur la parcelle AI 106, propriété communale,

DECIDE,

- de lancer une consultation auprès des professionnels en architecture et maîtrise d'œuvre dans le cadre des missions nécessaires à la réalisation d'une Maison d'Assistantes Maternelles et dont la liste suit :

✓ **Phase 1 :**

- Esquisse,
- Avant-projet sommaire
- Avant-projet définitif
- Dossier de permis de construire,
- Etudes de Projet
- Dossier de consultation des entreprises

✓ **Phase 2 :**

- Assistance aux contrats de travaux
- Conformité et visa d'exécution au projet
- Direction de l'exécution des travaux
- Assistance aux opérations de réception (hors EXE et OPC)
- de valider le cahier des charges correspondant dont le modèle est joint à la présente
- de publier un avis d'appel public à concurrence sur le site internet communal.

Le Maire soussigné certifie  
le caractère exécutoire  
de la présente décision reçue  
à la Sous-Préfecture le 30.08.2023  
et affichée le 30.08.2023



Pour copie conforme,  
Le Maire,



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20230828 -2023-117DEC  
Reçu le 30.08.2023

